



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 17 novembre 2025

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA

OBJET : Candidature à l'Appel à projet « Levier Innovation » de CITEO

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 novembre à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO.

PRÉSENTS : Louis POZZO DI BORGIO, Pierre SAVELLI, Marie-Hélène PADOVANI, Michel ROSSI, Gérard ROMITI, Serge LINALE, Jean-Charles LEONARDI.

ABSENTS : Jean-Jacques PADOVANI, Gilles SIMEONI, Leslie PELLEGRINI, Michel SIMONPIETRI, Emmanuelle de GENTILI, Jean-Louis MILANI.

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Votants : 7

Pour : 7

Contre : -

Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGIO ouvre la séance.

OBJET : Candidature à l'Appel à projet « Levier Innovation » de CITEO

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que Citeo/Adelphe est un éco-organisme agréé par l'État pour la filière des Emballages ménagers et des Papiers graphiques ;

Considérant qu'il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens ;

Considérant le dépôt de candidature de la Direction de la collecte le 18 octobre dernier pour le projet « Amélioration de la qualité du tri dans les festivités par la création d'un « meuble vidoir » à liquides portable et l'expérimentation de hubs de tri » ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du vice-Président délégué et après en avoir délibéré ;

APPROUVE (À l'unanimité)

La candidature pour le projet « Amélioration de la qualité du tri dans les festivités par la création d'un meuble vidoir à liquides portable et l'expérimentation de hubs de tri » dans le cadre de l'Appel de projet ;

PRÉCISE

Que ce projet est financé à hauteur de 70% des dépenses éligibles ;

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRÉSIDENT


LOUIS POZZO DI BORGO